



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# ROCHEFORT Océan

LE PAYSAGE COMME ENTRÉE DE LA DÉFINITION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DU SCOT

TOME 1



# ROCHEFORT OCÉAN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LE PAYSAGE COMME ENTRÉE DE LA DÉFINITION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DU SCOT

# SOMMAIRE

## TOME 1

<b>PRÉSENTATION</b> .....	<b>07</b>
PRÉFACE .....	08
PARTENARIATS .....	10
LA COMMANDE .....	12
PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS .....	14
PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS .....	14
PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS .....	14
COMITÉ D'ÉDITION DU C.R.A.P.A.U.D. ....	15
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>17</b>
<b>POUR UN TERRITOIRE PLEINEMENT VIVANT</b> .....	<b>19</b>
<b>CHAPITRE 1 - QUELLE EST LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES ET DES MILIEUX? ....</b>	<b>21</b>
<b>APPROCHES SENSIBLES</b> .....	<b>23</b>
PREMIÈRES IMPRESSIONS .....	24
RENCONTRE AVEC LE TERRITOIRE ROCHEFORTAIS .....	48
<b>CARTES DES PAYSAGES</b> .....	<b>69</b>
<b>UNITÉS PAYSAGÈRES</b> .....	<b>75</b>
CARTE DES UNITÉS DE PAYSAGE .....	76
CARACTÉRISTIQUES ET ENJEUX DES UNITÉS PAYSAGÈRES .....	78
<b>CHAPITRE 2 - D'OÙ VIENT CETTE DIVERSITÉ ET COMMENT A-T-ELLE ÉTÉ FAÇONNÉE? .....</b>	<b>87</b>
<b>LES POINTS D'ANCRAGE</b> .....	<b>89</b>
LE SOCLE .....	90
LES TERRES .....	94
ANTHROPISATION DU TERRITOIRE .....	100
AU XVII <sup>e</sup> SIÈCLE .....	110

## CHAPITRE 3 - COMMENT EST PERÇUE CETTE RICHESSE DU VIVANT? ..... 115

<b>LES REPRÉSENTATIONS</b> .....	<b>117</b>
REPRÉSENTATIONS CULTURELLES .....	118
REPRÉSENTATIONS SOCIALES .....	130
<b>LES VALEURS DU TERRITOIRE</b> .....	<b>117</b>

## CHAPITRE 4 - COMMENT ÉVOLUE CE TERRITOIRE DEPUIS 50 ANS? ..... 191

<b>QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES? .....</b>	<b>139</b>
ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES DE 1950 À NOS JOURS.....	140
ÉVOLUTION DE L'URBANISATION DE LA CARO .....	156
LE MAILLAGE SINGULIER DES TERRES.....	164
L'EAU, ÉLÉMENT MAJEUR.....	170
<b>OÙ EN EST-ON AVEC LA GESTION DU VIVANT? .....</b>	<b>181</b>
UN TERRITOIRE TRÈS CONCERNÉ PAR LE RISQUE DE SUBMERSION .....	182
DE LARGES EMPRISES FAVORABLES AUX CONTINUITÉS, MAIS AUSSI DES COUPURES .....	184
ÉLÉMENTS INSTITUTIONNELS: INVENTAIRES, GESTION, PROTECTIONS .....	186
INTERPRÉTATION EN TERMES D'EXIGENCE DE QUALITÉ .....	187
DES CORRIDORS RÉGIONAUX .....	188

## CHAPITRE 5 - VERS UN PROJET DE PAYSAGE POUR UN TERRITOIRE VIVANT. .... 191

<b>AXES D'EXPLORATIONS</b> .....	<b>193</b>
RETROUVER LE TERRAIN .....	196
METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE .....	198
<b>PROJET DE TERRITOIRE</b> .....	<b>193</b>

## TOME 2

## CHAPITRE 6 - APPLICATION DU PROJET DE TERRITOIRE ..... 06

<b>RÉPARTITION DES PROJETS</b> .....	<b>08</b>
<b>CARO NORD-OUEST</b> .....	<b>12</b>
<b>CARO NORD / NORD-EST</b> .....	<b>60</b>
<b>CARO SUD-EST</b> .....	<b>116</b>
<b>CARO CENTRE</b> .....	<b>164</b>
<b>CARO SUD-OUEST</b> .....	<b>222</b>
<b>CARTE DES THÉMATIQUES</b> .....	<b>280</b>

## PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE ..... 286

# PRÉSENTATION

# PRÉFACE



Frise du territoire de Rochefort-Océan réalisée dans le cadre de l'enseignement « Représentation de l'espace » avec Jalil AMOR.

Le paysagiste concepteur formé au département l'École de la Nature et du Paysage de l'INSA Centre Val de Loire a la compétence de diagnostiquer un territoire en croisant ses connaissances biotiques, abiotiques et anthropiques, à mettre en lumière des dynamiques complexes et à en formuler la problématique.

Il sait analyser des demandes programmatiques, fonctionnelles, sociales et y répondre par la rédaction d'un programme qui tiendra compte d'un budget dans le cadre d'une gestion durable.

À partir du programme validé, le paysagiste concepteur formé à l'École de la Nature et du Paysage à Blois a compétence à concevoir un projet, le communiquer à un maître d'ouvrage ou à des techniciens. Il assumera la responsabilité de sa mise en œuvre et établira un plan de gestion de sa réalisation.

Son action s'exerce à toutes les échelles du territoire, sur des espaces privés ou publics, urbains, ruraux ou en friches.

Aussi, tout au long des cinq années d'études, les enseignements scientifiques et techniques de l'étudiant demandent à être confrontés à des questionnements réels auxquels il devra répondre, d'abord de façon théorique, puis sous forme de projet.

Ces études réelles que les collectivités ou les grandes entreprises soumettent à l'École de la Nature et du Paysage nous sont très utiles à plus d'un titre :

1- Elles placent les étudiants et les enseignants en amont d'un programme à traiter. C'est le résultat de leur étude qui permettra aux élus des collectivités de rédiger leur programme.

2- C'est dans ce type de situation de recherche et de créativité où toutes les matières enseignées sont sollicitées que l'on peut évaluer la capacité de réponse de notre formation de paysagiste concepteur.

3- Cette « recherche-action » place les nombreux professionnels, enseignants à l'école en situation de recherche, aux côtés des enseignants-chercheurs.

4- Elles attirent à l'école des personnes-ressources qui seront par la suite invitées à des jurys, des séminaires ou des colloques. C'est dans cette optique d'aide et de conseil aux décideurs mais aussi de recherche de nouveaux partenaires que l'INSA Centre Val de Loire, pour le compte de son département l'École de la Nature et du Paysage, passe des conventions d'études avec des collectivités locales impliquant une promotion d'étudiants sur un semestre.

Les travaux compilés dans cet ouvrage représentent une véritable boîte à idées en amont des décisions des décideurs et en amont des prestations de professionnels du paysage.

# PARTENARIATS



Cette étude, réalisée dans le cadre d'une convention avec la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO), a bénéficié des soutiens financiers des partenaires suivants :

- le Ministère de la transition écologique et solidaire ;
- la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- l'Union européenne ;
- la Communauté d'agglomération Rochefort Océan.





## CONTEXTE DE LA COMMANDE

Cette étude fait l'objet d'une commande de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO).

Elle a été confiée à l'École de la Nature et du Paysage, qui en a fait un sujet de l'atelier de projet de la quatrième année d'enseignement (DEP2), axée sur le Grand paysage, pour l'année 2017-2018.

L'étude abordée par l'atelier porte sur la définition de la trame verte et bleue, sur l'emprise de la CARO et ses franges.

La Communauté d'agglomération Rochefort Océan regroupe 25 communes (64 000 habitants). Ce périmètre englobe la Charente et son estuaire, depuis Cabariot jusqu'à l'île d'Aix. Les paysages littoraux y sont dessinés par l'alternance de côtes rocheuses en avancée dans l'Océan (Pointes de la Fumée, Port des Barques), et de vastes marais dans les terres (marais de Brouage, grand marais de Rochefort, marais d'Yves). Les pratiques

d'exploitation y sont diversifiées, agricoles, ostréicoles, sans oublier la chasse, et l'urbanisation du territoire est marquée par le développement balnéaire. L'attractivité, le tourisme et sa gestion sont un enjeu fort du territoire.

La CARO a développé depuis près de 10 ans une démarche de projet Grand Site. Au travers de l'Opération Grand Site conduite autour de l'arsenal et de l'estuaire (OGS Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort), elle entend valoriser la singularité et l'originalité du paysage et des patrimoines de l'estuaire. Elle vise une labellisation prochaine « Grand Site de France ».

La CARO a prescrit en septembre 2016 la révision de son schéma de cohérence territorial (SCoT).

Cette révision marque un point clé dans la construction d'un nouveau projet de territoire pour les élus de l'agglomération, c'est pourquoi elle souhaite donner au paysage une place importante afin qu'il en soit le fil conducteur.

Ainsi, afin de s'inscrire dans la logique des actions menées, il lui est apparu primordial de faire du paysage une entrée de la définition de la trame verte et bleue du SCoT.

La démarche associe, avec les élus, les différents acteurs et notamment les services déconcentrés de l'État du ministère de la transition écologique et solidaire (DREAL, DDTM), ainsi que la Région (CREN).

## OBJECTIF DE LA COMMANDE

L'objectif pour la CARO est le suivant :

- Donner à voir la trame verte et bleue comme élément structurant des paysages du territoire et de ses projets à venir, par une analyse fine et une spatialisation permettant d'intégrer les éléments de cette étude dans le futur SCoT.
- Étudier la trame verte et bleue à différentes échelles en fonction des usages, des aménités, des continuités écologiques, de manière qu'elle permette de fonder une stratégie de cohabitation vertueuse entre les projets d'aménagement du territoire et la protection des écosystèmes.
- Articuler et interpréter la trame verte et bleue à l'échelle communale.
- Assurer l'objectif transversal de sensibilisation des élus à la thématique du paysage, à travers un regard neuf; proposer des idées innovantes (par des zooms de projets) et des outils de mise en œuvre à intégrer dans les futurs documents de planification ou projets opérationnels.

Le paysage confortera une évolution du territoire ancrée dans l'identité naturelle et culturelle, en faveur de la démarche OGS Estuaire de la Charente et Arsenal de Rochefort.

Pour répondre, l'atelier est organisé en deux temps : saisir, comprendre et faire émerger un projet de territoire (de septembre à décembre); mettre en évidence/explore son application sur les sites à enjeux et conclure par la synthèse globale des orientations (de janvier à mars).

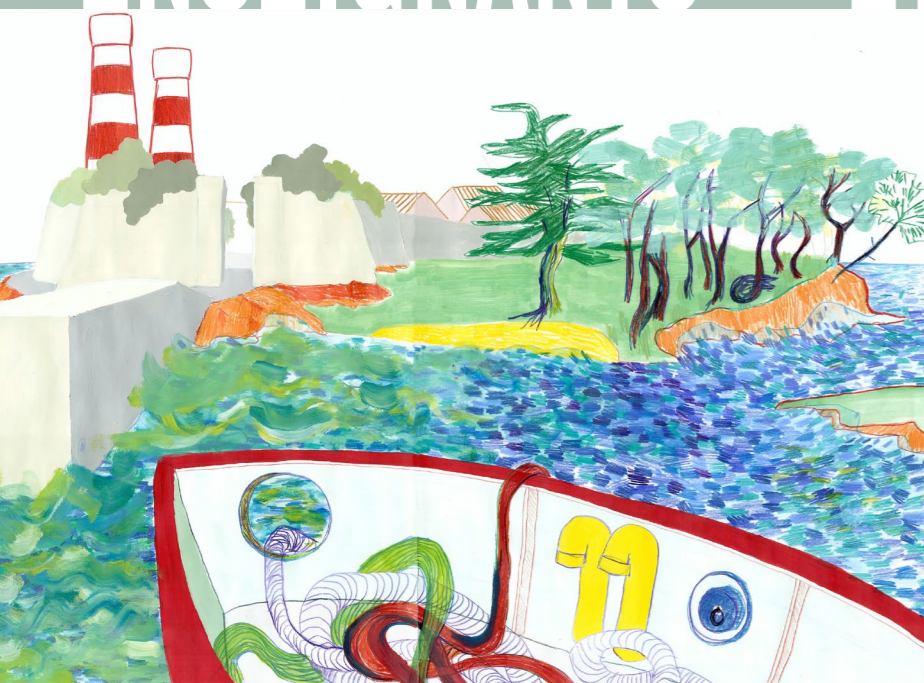
Le partenariat permet les échanges et les rencontres de l'atelier avec le commanditaire et les acteurs, essentiels tant pour la pédagogie de l'atelier que pour le développement du regard partagé qui se construit au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.

## RESTITUTION DE L'ÉTUDE

Le projet de territoire est présenté avec les orientations au tome 1; les propositions d'actions concrètes et illustrées des projets sont présentées au tome 2.

# ENSEIGNANTS ÉTUDIANTS

# INTERLOCUTEURS



## PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants du département École de la Nature et du Paysage ayant conduit cette étude sont :

- Catherine FARELLE, professeur associé 24<sup>e</sup> section, aménageur-urbaniste et paysagiste, chargée de l'enseignement du projet de paysage en 4<sup>e</sup> année ;

- Bertrand FOLLÉA, professeur associé 24<sup>e</sup> section, paysagiste DPLG, chargé de l'enseignement du projet de paysage en 4<sup>e</sup> année ;

- avec la participation des autres enseignants de l'école.

## PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS

Antonin BOIZIAU  
Charlotte BOROWCZYK  
Pierre BOUSQUET  
Pauline BRAJON  
Valentin BURDLOFF  
Alice CHUDZINSKI  
Floriane DUFFIEUX  
Coline FORTIN  
Solenne GALAIS  
Kévin GAUTHIER  
Balthazar HUSSON  
Maxime JULLIEN  
Camille JUVIN  
Anatole LASSEUR  
Valentine LEPOIVRE  
Marine LÉGER

Perrine MALAUTIER  
Yoann MUNIER  
Alice OLLAGNIER  
Raphaëlle PACCOU  
Kevin PLÉNEL  
Maïwenn PRIOUR-PETITBON  
Lisa RUE  
Ken SPANGBERG  
Nina VANDENBROUCKE  
Mélina VILLEFER  
Léa CALVIGNAC  
Guillemette FAGES  
Tiphaine GRANGE  
Madeline LEROY  
Edwige PRESTEL  
Charles-Thomas SALES-CABRERA  
Charlie SERVENAY  
Yoann VAN LOON

## PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS

- La Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) ;

- La DREAL Nouvelle-Aquitaine ;

- La Région Nouvelle-Aquitaine ;

- L'UDAP de Charente-Maritime ;

- La DDTM de Charente-Maritime ;

- Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN) ;

- Le Conservatoire du littoral ;

- Le Conseil général : Espaces Naturels Sensibles ;

- Le CAUE de Charente-Maritime ;

- L'ONF, le CRPF ;

- La Chambre d'agriculture de Charente-Maritime ;

- l'INRA ;

- Le Comité régional de la conchyliculture ;

- Les associations syndicales de Marais ;

- Les élus et techniciens de la CARO et les élus des communes limitrophes ;

- Ainsi que l'ensemble des usagers et habitants contactés par les élèves.

## Comité de pilotage pour la commande :

- Émilie GAYET, chargée de mission paysage, Mélanie LUCBERNET, chargée de mission SCoT, service Développement durable Environnement Gestion des déchets, CARO.

Accompagné de :

- Laurent DUMAS, chef de projet Opération Grand Site, service Développement projets, CARO ;

- Aurélie BERGER, inspectrice des sites pour la Charente-Maritime sud, DREAL Nouvelle-Aquitaine.



# COMITÉ D'ÉDITION



## COMITÉ D'ÉDITION DU CRAPAUD

### Direction :

Jean-Marie CASTELAIN  
Directeur de l'INSA Centre Val de Loire

### Coordination :

Sabine BOUCHE-PILLON  
Chargée de mission, maître de conférences  
à l'École de la Nature et du Paysage, INSA  
Centre Val de Loire

Chargé de réalisation pour ce volume : Alice  
OLLAGNIER, Valentin BURDLOFF, Kevin  
GAUTHIER, étudiants en DEP2 (4<sup>e</sup> année)  
à l'École de la Nature et du Paysage, INSA  
Centre Val de Loire

## CONTACT

### Stéphane PERRON

Responsable du Service des formations et  
de la vie étudiante de l'INSA Centre Val de  
Loire

### Marc CLARAMUNT

Directeur de l'École de la Nature et du  
Paysage, INSA Centre Val de Loire

3 rue de la Chocolaterie  
CS 23410

41034 Blois CEDEX  
Tél. : 02 54 74 37 00

[www.ecole-nature-paysage.fr](http://www.ecole-nature-paysage.fr)

**PRÉAMBULE**

La fragilisation du vivant est une des principales préoccupations de la communauté scientifique mondiale. En 1992 à l'occasion du sommet de Rio, les questions de développement durable et de préservation de l'environnement sont abordées pour la première fois à l'échelle mondiale. 182 États y sont représentés. Ils conviennent de la signature et de la mise en place d'accords et de conventions visant à considérer ces interrogations. En novembre dernier, plus de 15 000 scientifiques venant de 184 pays lancent une alerte mondiale sur l'érosion du vivant montrant ainsi que la situation ne s'est pas améliorée et « qu'il sera bientôt trop tard ».

La défense du vivant ne peut pas se régler qu'aux échelles mondiales, européennes et nationales. Elle doit aussi se concrétiser à l'échelle locale et concerne la vie quotidienne des citoyens. Le Schéma Cohérence territoriale de la Communauté d'agglomération de Rochefort Océan (CARO) offre l'occasion de répondre à ce défi de la préservation de la biodiversité. C'est ainsi que la CARO a passé une convention avec l'École de la nature et du paysage de l'INSA Centre Val de Loire, pour contribuer à la définition de la Trame Verte et Bleue.

Une Trame Verte et Bleue a pour objectif de préserver la biodiversité en garantissant les réservoirs de biodiversité et les connexions écologiques qui les relient. Elle vise à lutter contre la fragmentation du territoire, liée aux coupures générées par les infrastructures. Dans le cadre d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT), document d'urbanisme intercommunal, la question du vivant se pose plus largement que par le seul prisme de la Trame Verte et Bleue. *Comment développer un territoire plus vivant ?* Dans « vivant », nous mettons les plantes et les animaux, mais également les êtres humains : *comment développer un territoire pleinement vivant ? Un territoire protecteur et créateur de richesse biologique, et promoteur de vie locale humaine ?*

C'est en cherchant à répondre à cette ambition que l'on ne séparera pas la question de la biodiversité dans un chapitre à part, mais qu'au contraire on l'intégrera au cours des politiques publiques : non seulement les politiques environnementales, mais aussi sociales et économiques. C'est donc une question de développement durable.

La fragilisation du vivant trouve d'autres causes que la fragmentation du territoire. Elle est aussi liée à l'artificialisation de l'espace, due à l'extension de l'urbanisation d'habitat et d'activités, et au développement des infrastructures. Le vivant est également fragilisé par des pollutions d'origine diverses, de la terre, de l'eau et de l'air. En effet, le vivant est menacé par la rapidité du changement climatique, constaté d'année en année, et par la mondialisation des échanges. Cela provoque notamment la contamination rapide des milieux par des espèces invasives et par des parasites ou maladies fatales.

Conforter la place du vivant à travers le SCOT de la CARO suppose donc de revisiter l'ensemble des thématiques d'aménagement : les mobilités et infrastructures, l'urbanisation d'habitats et d'activités, les productions et consommations du territoire (agricoles, sylvicoles, conchylicoles, énergétiques...), la gestion de l'eau, le tourisme, les patrimoines naturels et culturels. C'est ainsi que nous avons diagnostiqué le territoire sous l'angle du vivant.

Nous avons commencé par cartographier

le territoire de la CARO et par mettre en évidence les grandes entités de paysage, décrites dans leurs singularités dans un second temps. Une rétrospective historique de l'évolution de la région depuis les temps géologiques à ce jour nous a permis de mettre en corrélation les pratiques du territoire avec son évolution. D'autre part, nous nous sommes intéressés aux pratiques culturelles du territoire par le biais d'enquêtes de terrain.

Ce diagnostic a alimenté une esquisse de « projet pour un territoire vivant » répondant à trois orientations :

- 1- pour un territoire « naturalisé » (lutte contre l'artificialisation des sols)
- 2- pour un territoire « connecté » (lutte contre la fragmentation des milieux)
- 3- pour un territoire « sain » (lutte contre les pollutions des sols, de l'air et de l'eau)

Le second semestre de travail, de janvier à mars, sera un temps de zoom et de changement d'échelle pour proposer des actions concrètes locales en faveur du vivant.

FRAGMENTATION

ARTIFICIALISATION

POLLUTIONS

CHANGEMENT CLIMATIQUE

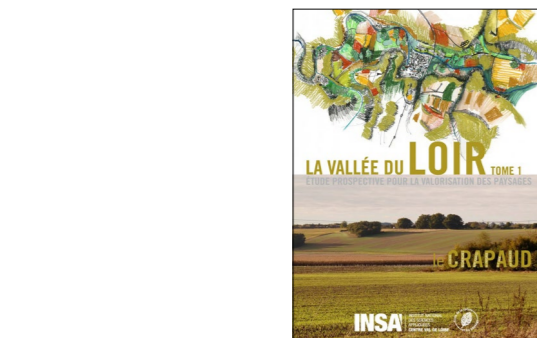
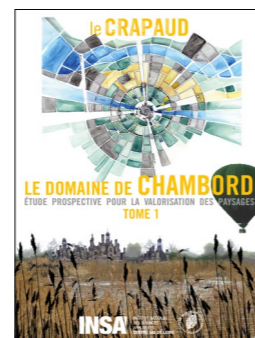
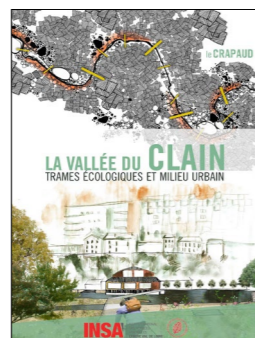
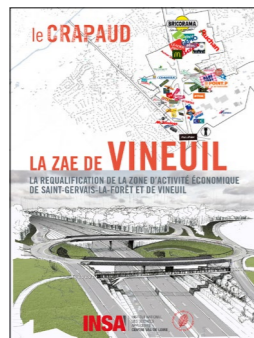
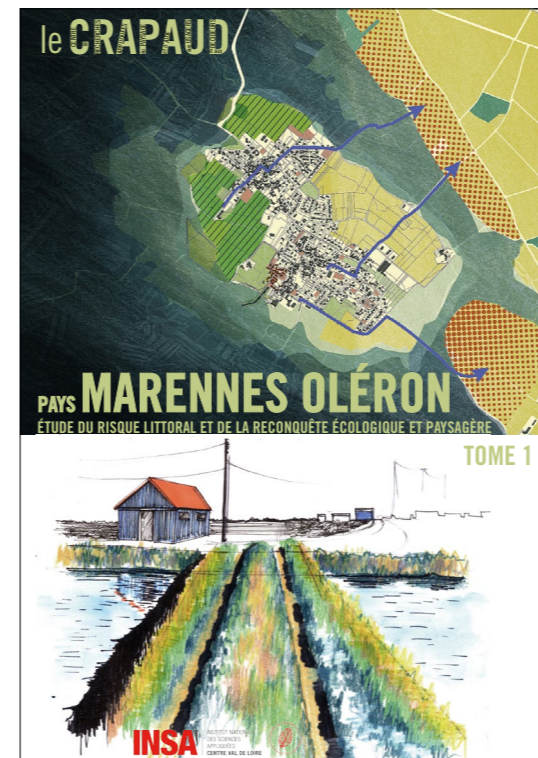
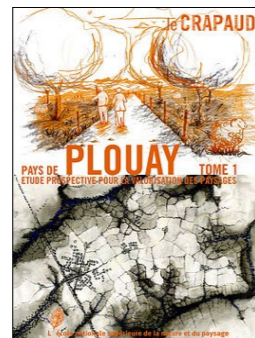
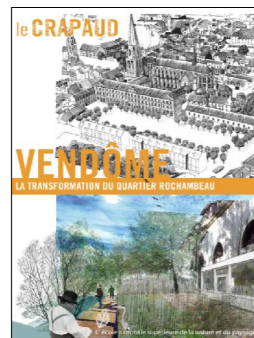
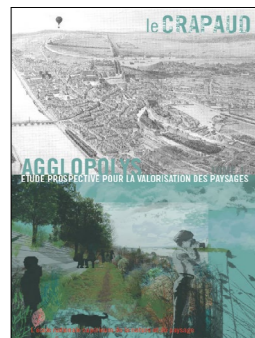
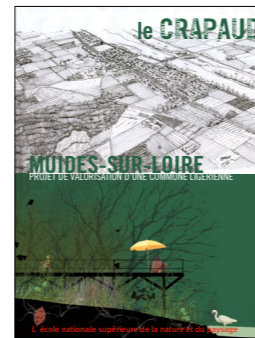
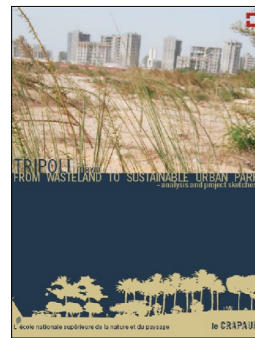
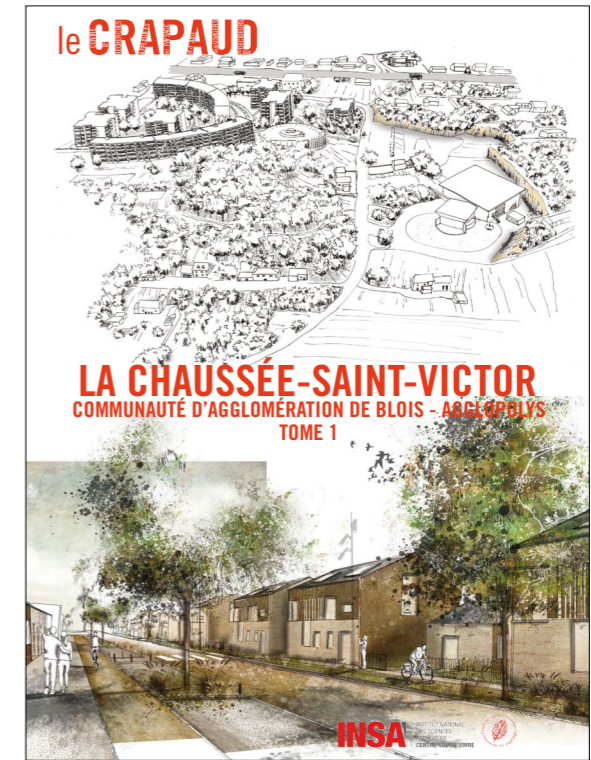
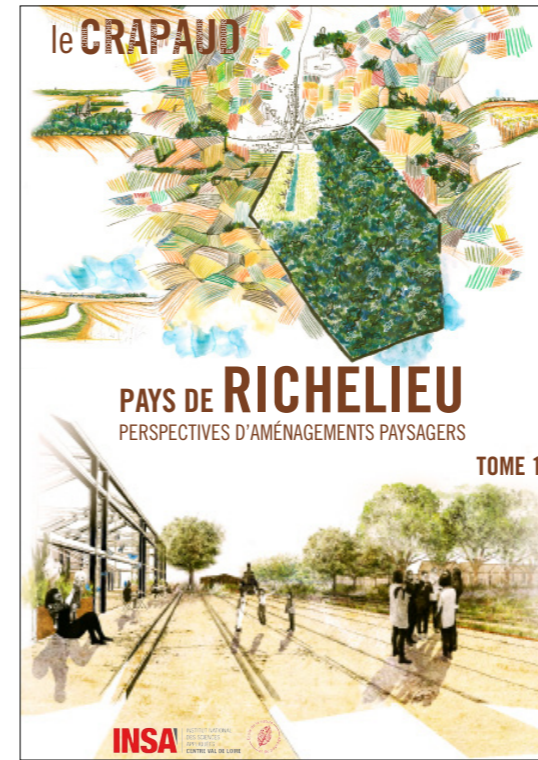
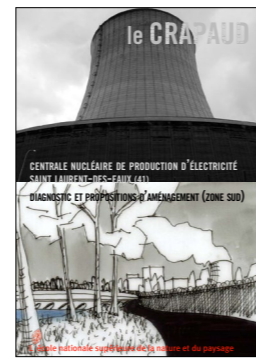
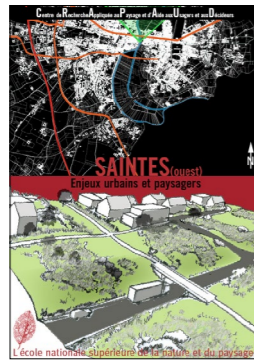
MONDIALISATION

SAIN

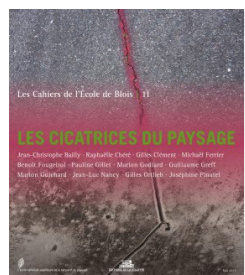
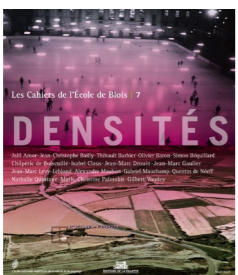
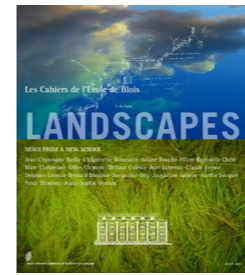
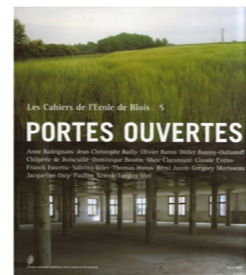
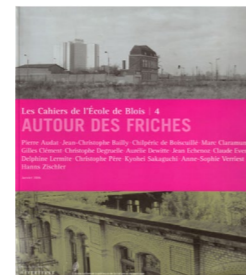
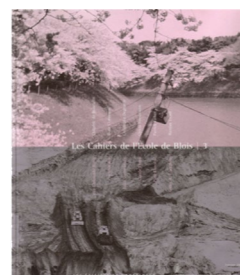
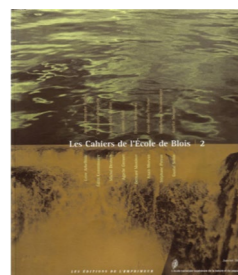
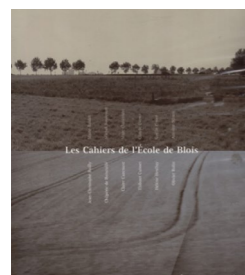
NATURALISÉ

CONNECTÉ

# PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE



Année universitaire 2016-17



## LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS

quinze numéros et deux numéros « best of » en anglais  
en consultation à la bibliothèque de l'école  
en vente par commande ou à l'école

## LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS

deux numéros « best of » en anglais  
en consultation à la bibliothèque de l'école  
en vente par commande ou à l'école



**ÉCOLE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE - INSA CENTRE VAL DE LOIRE**  
**3 RUE DE LA CHOCOLATERIE - CS 23410 - 41034 BLOIS CEDEX 02 54 78 37 00**

**SEPTEMBRE 2017 - JUIN 2018**

**INSA**

INSTITUT NATIONAL  
DES SCIENCES  
APPLIQUÉES  
CENTRE VAL DE LOIRE

